



COMITE DU NORD

Commission Jeunes

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS (CDC - CJ) « CADET – JUNIOR » 2017 - 2020

1. OBJECTIFS

- L'objectif de ce championnat est le développement d'une pratique régulière pour les catégories Cadets / Juniors en permettant de faire jouer le maximum de licenciés dans un esprit de compétition par équipes en représentativité de leur district et de leurs clubs.
- Le but final l'accroissement de nos effectifs, le perfectionnement de nos joueurs et l'apprentissage au coaching des brevets fédéraux et initiateurs

2. COMPOSITION DES EQUIPES CADET / JUNIOR « phase championnat et phase finale »

- Composition des équipes de district avec les ententes de clubs sont autorisées jusqu'à 3 clubs maximum
- Les équipes seront formées de 4 joueurs MINIMUM et de 6 MAXIMUM (4+2 remplaçants) licenciés à la FFPJP dans leur catégorie respective
- Il faut obligatoirement :
 - pour une équipe de 4 et 5 joueurs : → **1 joueur CADET minimum**
 - pour une équipe de 6 joueurs : → **2 joueurs CADETS minimum**
- A moins de 4 joueurs l'équipe est déclarée **FORFAIT**
- Encadrement : chaque équipe doit être accompagnée d'un éducateur ou initiateur fédéral au **minimum**, il est vivement conseillé d'en avoir 2. L'une de ces personnes prend la responsabilité de l'équipe et elle est appelé « **COACH** ». Celle-ci dépose sa licence à la table de marque en même temps que les licences des joueurs.
- Modalités de remplacement
 - Chaque remplacement envisagé doit être signalé par le « coach » de l'équipe au coach de l'équipe adverse, et à l'arbitre (si présent), il doit être opéré avant le jet du but de la mène suivante
 - Dans la tripléte ou la doublette d'un même match il est permis de remplacer un joueur dans l'équipe
 - Pour la doublette possibilité d'effectuer un remplacement dans chaque équipe
 - Dans tous les cas le joueur sorti ne peut remplacer dans une autre partie de la même phase de jeu et ne peut donc pas revenir jouer dans la même phase (pour exemple : un joueur sortie en phase doublette ne peut plus rentrer dans cette phase doublette mais peut rentrer ensuite dans la « phase tripléte »
 - **Nota :**
 - Phase 2 : un Cadet ne peut être remplacé que par un Cadet, sauf si dans le cas de la doublette si présence d'un Cadet dans l'autre doublette

- Phase 3 : un Cadet ne peut être remplacé dans la triplète que par un Cadet, sauf si c'est un Cadet qui fait le tir de précision
- Pas de changement possible au tir de précision et dans les parties en tête à tête
- Toutefois, il est nécessaire que les Cadets participent à la compétition et qu'ils n'aient pas un rôle de remplacement **uniquement**. La volonté n'est pas de mettre des interdictions sur les oppositions ou d'imposer des compositions d'équipes mais de les faire participer activement à la compétition.
- La Triplète et le Tir de précision se font normalement en même temps. Même si le tir de précision est fait en séparé pour des raisons de facilité d'organisation « le joueur désigné pour le Tir » ne peut donc pas faire partie de la Triplète et ni remplacer dans la Triplète.

3. FORMULE DU CHAMPIONNAT CADET / JUNIOR « phase championnat »

- Le championnat se déroule **sous forme de match Aller / Retour** dans les 2 zones, la zone Nord et la zone Sud
- La zone Nord comprend les districts : Centre, Flandre et Maritime
- La zone Sud comprend les districts : Cambrésis, Douaisis, Sambre et Valenciennois
- Le calendrier des rencontres est réalisé par le comité de pilotage et les matchs doivent être joués au plus tard à la date butoir. En cas d'impossibilité, **seul le Comité de pilotage** est habilité à donner à titre exceptionnel un report de délai à condition que les **2 districts soient d'accord**. Dans le contraire le District ne pouvant pas participer à la rencontre à **match perdu**. En de changement de date sans autorisation du comité de pilotage, **les 2 districts ont match perdu**.
 - **Phase 1 -- 4 têtes à tête en 11 points ou 40 minutes** (+ 1 mène en cas de score identique) : **au minimum** un des têtes à tête doit être joué par Cadet qui rencontrera un Cadet de l'équipe adverse, les autres compositions d'équipes est laissée à l'initiative du coach.
 - **Phase 2 -- 2 doublettes en 11 points ou 50 minutes** (+ 1 mène en cas de score identique) : **au minimum** une doublette doit être composée au minimum d'un Cadet (1 Cadet + 1 Junior) qui rencontrera une doublette adverse composée de la même façon
 - **Phase 3 – 1 triplète en 11 points ou 60 minutes** (+ 1 mène en cas de score identique) **+ 1 tir de précision**. Pour la triplète et l'atelier de tir de précision, **la composition des équipes est laissée à l'initiative du coach**. Il peut composer la triplète avec un minimum 1 Cadet ou avec 3 Juniors, dans ce cas-là, un Cadet doit faire le tir de précision
- **La limitation de temps implique la mise en place de la réglementation spécifique** (un seul jet de bouchon et ensuite positionnement par l'adversaire à la main, jouer le cadre avec un lancer de bouchon à 50 cm des lignes latérales et 1m des lignes de fond).
- Dans le championnat **Cadet / Junior**, il est proposé une épreuve de tir de précision. L'objectif final est de développer la pratique de cette épreuve en vue des épreuves ou sélections nationales (épreuve référencée au championnat du Monde et d'Europe)

4. ATTRIBUTION DES POINTS et CLASSEMENT « phase championnat »

Attribution des points :

- **Phase 1** : 4 Têtes à Tête à 2 points = 4 x 2 = 8 points
- **Phase 2** : 2 Doublettes à 4 points = 2 x 4 = 8 points
- **Phase 3** : 1 Triplète et 1 atelier de tir de précision à 4 points
En cas d'égalité après les 2 passages à l'atelier de tir de précision on partage les points (soit 2 points pour chaque équipe)

- **Total de points pour un match = 8 + 8 + 4 + 4 = 24 points** de telle sorte que le match nul est possible

Classement :

- Les districts recevant doivent faire parvenir la feuille de résultat uniquement signée par les 2 équipes **sous 1 semaine** au responsable du classement du Comité de Pilotage Jeunes sous peine d'avoir MATCH perdu
- Il est attribué à chaque équipe de club :
 - **pour une victoire : 3 points**
 - **pour un match nul : 2 points**
 - **pour une défaite et pour un forfait : 0 point**
- Pour un match gagné par forfait le score average est de **13 – 0** en faveur de l'équipe ayant subi le forfait.

*A la fin des matchs allers et des matchs retours, le comité de pilotage enverra le classement provisoire pour vérification, **sans réponse sous 8 jours**, le classement est considéré comme **DEFINITIF et aucune réclamation** ne sera acceptée*

☞ **Les 2 premières équipes de chaque zone participent à la phase finale**

5. FORMULE DU CHAMPIONNAT CADET / JUNIOR « phase Finale »

- La phase Finale se déroule pour les années paires dans la zone NORD et les années impaires dans la zone SUD sous forme de compétition avec ½ finale et finale à la date prévue par le Comité de Pilotage

1/2 finale

- Le 1^{er} de la zone Nord rencontre le 2^e de la zone Sud
- Le 1^{er} de la zone Sud rencontre le 2^e de la zone Nord

Finale

- Les gagnants jouent la finale tandis les perdants jouent la 3^e place
- Le District VAINQUEUR est désigné **CHAMPION DEPARTEMENTAL DES DISTRICTS catégorie Cadets – Juniors**

Formule de la compétition (1/2 finale et finale)

- La formule et les règles sont IDENTIQUES à celle de la phase championnat sauf que les parties se jouent en 13 points soit :
 - **Phase 1 -- 4 têtes à tête en 13 points**
 - **Phase 2 -- 2 doublettes en 13 points**
 - **Phase 3 – 1 triplette en 13 points + 1 tir de précision.**
- **La limitation de temps implique la mise en place de la réglementation spécifique** (un seul jet de bouchon et ensuite positionnement par l'adversaire à la main, jouer le cadre avec un lancer de bouchon à 50 cm des lignes latérales et 1m des lignes de fond).

Attribution des points :

- **Phase 1** : 4 Têtes à Tête à 2 points = 4 x 2 = 8 points
- **Phase 2** : 2 Doublettes à 4 points = 2 x 4 = 8 points
- **Phase 3** :
 - 1 Triplette à 5 points
 - 1 atelier de tir de précision à 4 points

En cas d'égalité après les 2 passages à l'atelier de tir de précision on partage les points (soit 2 points pour chaque équipe)

Total de points pour un match = 8 + 8 + 5 + 4 = 25 points de telle sorte qu'il n'y pas de match nul

6. DEROULEMENT DE L'EPREUVE DE TIR DE PRECISION

- Se conformer aux dispositions de cette épreuve jointe en annexe

7. CONDITIONS D'ORGANISATION POUR LES CLUBS OU DISTRICTS

- Prévoir une collation pour les jeunes et les coachs (boissons et gâteaux) en phase championnat et phase finale
- A partir du mois de mai à fin septembre, possibilité de jouer à l'extérieur si les conditions climatiques le permettent mais prévoir un boulodrome en secours
- Avoir un boulodrome de préférence chauffé hors période désignée ci-dessus
- Avoir un boulodrome de **10 pistes minimum** pour la phase championnat et de **16 pistes minimum** pour la phase finale
- Le district qui reçoit doit prévoir une personne pour gérer la compétition :
 - La vérification des feuilles de match
 - La gestion des résultats
 - La prise de photographie (au minimum une photographie distinctement les 2 équipes et leurs coachs)
 - **L'envoi des résultats sous 1 semaine maximum par courriel à Dominique RENARD avec copie à Jacky DUJARDIN et Jean-Christian EVRARD**

8. TENUE VESTIMENTAIRE

- Les joueurs participants aux différentes rencontres doivent OBLIGATOIREMENT être habillés avec au moins un haut identique portant l'identification du club ou de l'entente de clubs
- Le port de publicité est autorisé suivant les textes en vigueur

9. GESTION DE LA COMPETITION

Phase championnat

- La gestion de la phase championnat est réalisée par un le Comité de Pilotage sous l'autorité du Comité du Nord
- Le tirage au sort est effectué ce Comité de pilotage au début de l'application de ce règlement sauf si désistement de la part des districts.
- Les dates des rencontres ne sont pas fixées, à charge des districts qui reçoivent de se coordonner avec les districts qui se déplacent **pour jouer le match au plus tard à la date butoir**
- Le district qui reçoit confit l'organisation des rencontres à un club sous son autorité

Phase Finale

- La gestion de la phase championnat est réalisée par un le Comité de Pilotage sous l'autorité du Comité du Nord
- Le district qui reçoit confit l'organisation de la phase Finale à un club sous son autorité
- Le district ou le club qui reçoit doit prévoir une personne pour gérer la compétition :
 - La vérification des feuilles de match
 - La gestion des résultats
 - La prise de photographie (au minimum une photographie distinctement les équipes s'affrontant en finale et leurs coaches)

10. DOTATION A CHARGE DU COMITE DU NORD

- La dotation (par chèque) du Comité est destinée à indemniser les districts, elle est établie par la commission sous le contrôle du Comité du Nord
- Il n'y a pas de dotation pour les jeunes mais simplement une breloque ou médailles aux vainqueurs
- Les trophées au district vainqueur des finales sont à la charge de la Commission Jeunes du Comité du Nord

11. FINALE NATIONALE CNC CADET / JUNIOR

La Commission Jeunes du Comité du Nord souhaite inscrire l'équipe Vainqueur de ce championnat à la finale nationale du CNC – CJ National si acceptation de la FFPJP. Elle être composée uniquement de joueurs ayant participés à la compétition. Si accord, elle sera envoyée à cette compétition (frais à charge de la Commission Jeunes du Comité du Nord) sous réserve d'acceptation par le District des conditions du Comité du Nord.

En cas de REFUS, l'équipe finaliste pourrait prendre sa place aux conditions ci-dessus.

12. ARBITRAGE

- **Le Comité de Pilotage assure l'arbitrage des différents litiges**
- Le Comité de Pilotage est composé de 5 membres de la Commission Jeunes placé sous l'autorité du de son Président et du Comité du Nord.
- Son rôle est d'examiner toutes les réclamations ou litiges en s'appuyant sur le présent règlement, et en cas de nécessité sur le règlement national. Pour tout litige non prévu dans les 2 règlements cités ci-avant, **le Comité de Pilotage tranchera et sa décision sera sans appel.**

13. VALIDITE DU PRESENT REGLEMENT

Le présent règlement, établi par le Comité de Pilotage en accord avec les membres de la Commission des Jeunes sous l'autorité du Comité du Nord, n'est pas figé et sera modifié chaque fois que nécessaire sur la base de l'expérience et des remontées du terrain tout en restant dans l'esprit du règlement National.

Ce règlement reste valable tant qu'il n'est pas modifié par le Comité de Pilotage